



16ème législature

Question N° : 12222	De Mme Marine Hamelet (Rassemblement National - Tarn-et-Garonne)	Question écrite
Ministère interrogé > Europe et affaires étrangères		Ministère attributaire > Europe et affaires étrangères
Rubrique >Français de l'étranger	Tête d'analyse >Pont aérien France-Israël pour rapatrier les ressortissants français	Analyse > Pont aérien France-Israël pour rapatrier les ressortissants français.
Question publiée au JO le : 17/10/2023 Date de changement d'attribution : 12/01/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Marine Hamelet interroge Mme la ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur le nombre de vols opérés par Air France à destination d'Israël prévu dans les jours à venir, en vue de rapatrier des Français, alors qu'un seul vol est programmé actuellement le jeudi 12 octobre 2023. Il est évident que ce vol spécial réservé aux compatriotes identifiés comme les plus vulnérables parmi les ressortissants français de passage et résidents en Israël ne suffit pas à rapatrier tous les ressortissants français qui souhaitent se réfugier en France, Israël étant l'un des pays qui accueille le plus de Français hors d'Europe : en 2020, ils sont 53 317 inscrits sur les registres consulaires et leur nombre total est estimé à 100 000. Ces Français sont d'ailleurs nombreux à avoir acquis, ou gardé, une double nationalité : il y aurait 250 000 passeports français délivrés en Israël. Par conséquent, elle lui demande de bien vouloir si elle va réenvisager le nombre de vols prévus, en s'assurant que les prix de billets restent stables.